

Ecole

A

le

74

Tél. /Fax : 04.50.

@ :

Monsieur le sous-préfet de Thonon-les-Bains

Voyage scolaire du

toute la journée à destination de la

Objet : Demande de laissez passer collectif tenant lieu de document de circulation transfrontalière à destination de la Suisse, de l'Italie, de la Belgique ou du Luxembourg pour des élèves français de moins de 15 ans.

Conformément aux accords bilatéraux conclus entre la France, la Suisse, l'Italie, la Belgique et le Luxembourg j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint, une liste de laissez passer collectif pour les enfants de nationalité française participant, sous la responsabilité de notre établissement, au voyage mentionné ci-dessus.

L'exactitude de l'état civil, ainsi que la nationalité des jeunes de moins de 15 ans inscrits sur cette liste ont été dûment vérifiées par mes soins.

Les autorisations parentales de sortie du territoire établies et signées par les personnes exerçant l'autorité parentale sur chacun des mineurs concernés, ont par ailleurs été fournies à mes services.

Cachet et signature du Directeur de l'école.